LES **ENCOMBRANTS** EN PORTE À PORTE

Uniquement sur rendez-vous au : 03 58 24 00 00

Les demandes sont enregistrées et transmises au service collecte de Suez Environnement afin d'organiser les tournées ; un rendez-vous sera fixé avec l'usager.

Capacité :
2 m³
par passage
2x
par an

Ce service n'est pas disponible aux entreprises, artisans et commerçants.

SORTIR
LES ENCOMBRANTS

Ils devront être déposés devant les habitations :
- **la veille à partir de 18h30**
- **le matin même du jour de l'enlèvement avant 6h**

ENCOMBRANTS **AUTORISÉS**

LES MÉTAUX
Sommiers métalliques, fer et ferraille divers, équipements ménagers, vieux cycles...

LES MINÉRAUX
Déblais, gravats provenant du bricolage familial déposés dans des récipients
< 25 Kg

TOUT RÉCIPIENT SERA EMPORTÉ AVEC LES ENCOMBRANTS !

LE BOIS
à l'exception d'arbres
Meubles divers, portes...

LES DÉCHETS
d'équipements électriques et électroniques

LES ENCOMBRANTS
Matelas, objets non souillés d'un volume
< 1 m³

S DÉPOSER ▼ NE PAS DÉPOSER ▼ NE PAS DÉPOSER ▼ NE PAS DÉPOSER ▼ NE PAS DÉPOSER

- Déblais, gravats, terre provenant de l'activité des gros œuvres
- Déchets provenant des établissements artisanaux, industriels, commerciaux et des exploitations agricoles
- Les pneus • Les déchets verts
- Déchets contaminés, les produits à caractère explosif, les bouteilles de gaz, les extincteurs, les produits phytosanitaires, les produits d'entretien, les bidons de peinture...

(Liste non exhaustive)